

ABANDON DE POSTE RH AU SPIP 78: MAIS QUE FAIT LA DI?

Les services RH sont la clé de voûte du bon fonctionnement au quotidien d'un service. Or au SPIP des Yvelines, chaque requête est au mieux non traitée et au pire mal traitée. Ceci a des conséquences lourdes pour la totalité des agents, quels que soient leur corps d'appartenance et leur antenne. Pour les CPIP, DPIP et agents PSE, le traitement des inévitables et ordinaires événements de la vie professionnelle prend une ampleur incommensurable. Les agents administratifs pallient ces carences, entraînant une surcharge de travail liée à des tâches indues!

L'ancienne direction a préféré, comme à son habitude, camoufler le problème plutôt que de le gérer. Il s'est ainsi installé un sentiment total d'impunité. De ce fait, la situation n'a fait qu'empirer. La nouvelle direction s'est saisie de ce problème dès son arrivée. Ce volontarisme, au lieu d'entraîner les améliorations espérées, a aggravé les conditions de travail des agents administratifs.

Pire, il semble désormais qu'à l'incompétence se superpose la maltraitance dont sont victimes les agents sous les ordres d'un cadre à la dérive. Les agents administratifs du siège sont à bout !

Nous avons saisi notre hiérarchie lors de l'audience du 09/04/2018 sur ce sujet. Elle apparaissait entendre la souffrance des agents et dit avoir fait remonter cette situation à la DI, sans retour à ce moment là.

La DI est pourtant depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, alertée de cette situation. Que fait-t-elle en conséquence? Cette absence de réaction peut s'apparenter à de la complaisance et à un abandon des agents du SPIP 78 qui souffrent tous, dans des proportions différentes, de cette situation.

Monsieur le DI, ne laissez pas cette situation prendre des proportions encore plus dramatiques! Il est honteux pour les agents, et le service public de façon plus générale, de laisser perdurer et empirer ces agissements.

Nos collègues souffrent de cette situation au quotidien et nous vous demandons d'agir en conséquence! Vous ne pourrez pas dire que vous ne saviez pas si par malheur cette situation empire davantage...